

**COMPTE-RENDU-REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mardi 12 Juillet 2022
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 13 Octobre 2022

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 6

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Charly NICOLLE, Christian SANSEIGNE, Vincent COUPEROT, Julien COLLON

Etaient absents excusés : Jany AUCLERCQ
Oliver BOVE
Jérémy VENON,
Stevens DAVID,
Nicolas LAROCHE

Secrétaire de séance : Julien COLLON

- 1 Approbation du compte-rendu 12 Juillet 2022
- 2 Point sur les problèmes de la station de traitement des eaux usées
- 3 Elu Rural Relais de l'Egalité (ERRE)
- 4 Problème droit à l'image
- 5 Mise en place d'un correspondant incendie et secours
- 6 Feux récompenses
- 7 Questions diverses

1 . Approbation du compte-rendu du 9 Mai 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

2 . Points sur les problèmes de la station de traitement des eaux usées

Monsieur le Maire informe les élus du grand dysfonctionnement de la station des eaux usées.

Des apports d'eaux claires parasites sont constatées en entrée de la station d'épuration et dégradent trop régulièrement le fonctionnement de celle-ci. Les dépôts de gravier mettent systématiquement en défaut les ouvrages situés en tête de station (dégrilleur, chasse). Les mêmes ouvrages montent en charge en temps de pluie et débordent directement sur les voies de service et le chemin communal.

La police de l'eau indique comme éventuelle solution de mettre en place un déversoir d'orage temporaire afin de protéger les ouvrages de traitement à l'aval, au détriment du milieu récepteur.

L'ADT préconise de nouveau une étude diagnostic complémentaire afin de localiser les dysfonctionnements et définir un programme de travaux correctif.

Le SET et la commune ont pour mission de procéder de nouveau à une étude diagnostic complémentaire du système de collecte.

3 . Elu Rural Relais de l'Égalité (ERRE)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'action Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) :

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socles » adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

- La désignation d'un élu référent au niveau départemental et l'identification des élus volontaires pour être « Relais de l'Égalité » au niveau du Conseil Municipal.
- La formation des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et « spéciales élus ».
- La mise en place d'un réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national, regroupant les élus relais communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine

La décision de nommer cet élu référent est reportée au prochain conseil municipal faute de participants.

4 . Problème droit à l'image

Le maire informe le conseil municipal d'une relance concernant l'amende de 375 € pour utilisation non justifiée d'une image pour illustrer une élection dans un bulletin municipal en 2017.

Aucune demande d'indulgence n'a été faite et les élus ne sont pas d'accord pour alimenter ce genre de Société qui a proprement parlé ne serait pas une « arnaque » mais juste des Sociétés qui vivent de ce procédé.

5 . Mise en place d'un correspondant incendie et secours

Le maire fait lecture d'un courrier reçu de la Préfecture de l'Yonne concernant la mise en place d'un correspondant incendie et secours au sein des conseillers municipaux.

Ce correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints et les conseillers municipaux. Il devra exercer ses fonctions sous l'autorité du maire et est

investi d'un rôle de sensibilisation et d'information des habitants et du conseil municipal . Il consitue par ailleurs un point de contact pour la Préfecture et le service départemental d'incendie et de secours.

Monsieur Xavier COLLON, 1^{er} adjoint au maire est désigné pour être ce correspondant incendie et secours.

6 . Feux récompenses

Par manque de budget, ce projet ne pourra être mené à terme dans l'immédiat.

Questions diverses :

Mr Sanseigne Christian indique que depuis les modifications du réseau, lors de fortes pluies et la création d'un regard de visite dans la cour de la mairie, il semblerait que la pluie déborde excessivement au dessus des gouttières et que l'écoulement ne se fasse plus correctement.

Il est prévu de repérer exactement la nature du problème, problème de réseau souterrain ou gouttière bouchée. Monsieur Sanseigne Christian propose lors des prochaines pluies de procéder à cette inspection.

Une coupure du courant est prévue le 9 novembre 2022 à un certain niveau de la rue des Ardillats, de la rue des Prégirots et de la Route de Mont de Milieu. Les administrés seront informés par le site internet et affichage en mairie et communication par l'intermédiaire de Nicolle Charly.

Récapitulatif des délibérations prises :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 19 h 30

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 17/10/2022-266

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Julien	COLLON		
Olivier	BOVE	Absent	
Jany	AUCLERCQ	Absent	
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT		
Nicolas	LAROCHE	Absent	
Charly	NICOLLE		
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID	Absent	
Jérémy	VENON	Absent	